



Des haies et des bandes enherbées pour conforter la biodiversité

Les Chasseurs agissent pour la biodiversité !

En partenariat avec



Fédération des Chasseurs de Haute-Marne

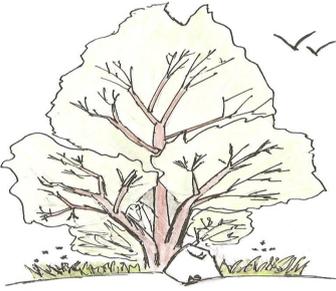
16 rue des Frères Parisot BP 40137 52 004 CHAUMONT CEDEX—technique@fdc52.fr

www.fdc52.fr

Les chasseurs œuvrent pour la biodiversité—note info Fédération des Chasseurs de Haute-Marne

Le contexte et les enjeux HAIES

En 30 ans, plus de **73 km de haies** soit plus de 146 000 arbres **ont permis d'enrichir le paysage.**



Les apports des haies sont variés :

- Apport de ressources alimentaires tout au long de l'année.
- Les 4 strates (herbacée, buissonnante, arbustive et arborescente) offrent un couvert à une grande variété d'animaux.

La haie et sa bande herbeuse sont utilisées par la faune pour la reproduction et pour l'alimentation.

Les haies se composent de deux rangs de plantation espacés d'environ 0,60 m. Les végétaux sont espacés d'un mètre sur chaque ligne.

Les bénéficiaires choisissent de réaliser :

- **Soit des haies basses** sur une emprise de 2 m de large, **composées d'une quinzaine d'essences buissonnantes.**
- **Soit des haies hautes** sur une emprise d'environ 5 m de large, **composées d'essences buissonnantes (80%) mais aussi de haut jet (20%).**

Les arbres de haut-jet (chêne, merisier, noyer, etc.)

Les arbres conduits en cépée (alisier, aulne, charme, érable, prunier, etc.)

Les arbustes buissonnants (saule, sureau, cerisier, cornouiller, bourdaine, groseillier, prunellier, viorne, ner-prun, fusain, genévrier etc.) Ils sont très utiles pour garnir la base des brise-vents qui n'est plus assurée par les arbres en cépée quand ceux-ci vieillissent.

Les essences correspondent à **des végétaux d'origine locale** non ornementales. Une partie bénéficie en plus du label Végétal Local garanti par le pépiniériste.



Le contexte et les enjeux Bandes enherbées

La Fédération des Chasseurs de Haute Marne implante également des surfaces de bandes enherbées à proximité des haies.

Ces bandes **favoriseront la reproduction des oiseaux grâce à l'attrait de la luzerne**, plante recherchée pour l'installation des nids. Leur localisation prioritaire en bordure des jeunes haies favorisera la croissances des ligneux et servira de banquettes herbeuse nécessaire à leur efficacité.

Seul couvert encore disponible, elles permettront **d'améliorer après la moisson la réussite des couvées de nombreuses espèces nichant au sol.**

L'interdiction du broyage ou de toute récolte permettra de maintenir un couvert protecteur limitant la prédation naturelle.

Enfin le choix délibéré de légumineuses (luzerne, sainfoin et mélilot) dont les qualités mellifères sont reconnues et la répartition judicieuse des bandes dans l'espace permettront de favoriser la survie des insectes utiles à l'agriculture comme les abeilles.

Plus de 30 agriculteurs ont été sollicités permettant d'aboutir à plus de 15 ha implantés.

Les bordures de champs en général et les haies en particulier abritent de nombreuses espèces d'arthropodes prédateurs (carabes, syrphes, coccinelles, araignées) susceptibles d'utiliser comme proies les arthropodes herbivores (pucerons, cochenille, psylle, acariens) vivants dans les cultures.



Au sein de ces corridors, le cortège des auxiliaires ennemis des ravageurs est varié. On y retrouve les insectes prédateurs spécialistes (coccinelles, syrphes, cécidomyies), les insectes prédateurs généralistes (chrysopes, punaises, carabes, ...), les parasites (champignons, nématodes, bactéries, ...) mais aussi les prédateurs tels que les oiseaux, les mammifères, les myriapodes, les arachnides...

Cela permet donc de réguler naturellement les épidémies et invasions de ravageurs et de restructurer la chaîne écologique dans un environnement agricole souvent appauvri en biodiversité.

Les bandes enherbées constituent également un facteur d'enrichissement en lombriciens.

Situées en bordure de parcelles, elles sont des lieux de quiétude pour la faune sauvage. Elles constituent des habitats et des sites de nidification privilégiés pour les oiseaux de plaine. La richesse en insectes en fait une source d'alimentation essentielle pour les poussins. Elles servent occasionnellement de refuge à d'autres animaux sauvages.

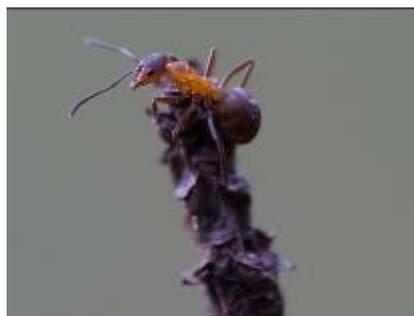
La biodiversité ordinaire sauvegardée

Les objectifs :

- création de corridors écologiques,
- création de zones refuges,
- amélioration du paysage,
- participation à l'augmentation des auxiliaires des cultures (insectes)
- lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement.

De nombreuses espèces concernées :

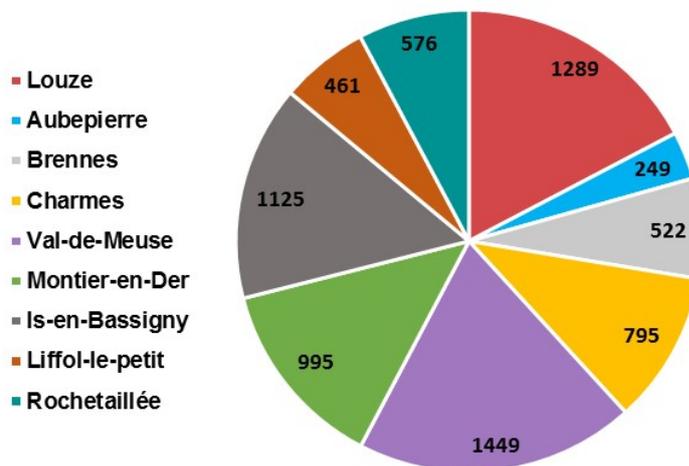
- Insectes (dont les auxiliaires des cultures et les pollinisateurs) : début de toute une chaîne alimentaire
- Passereaux insectivores
- Oiseaux nichant au sol
- Micromammifères ...



Des suivis de la faune mis en œuvre

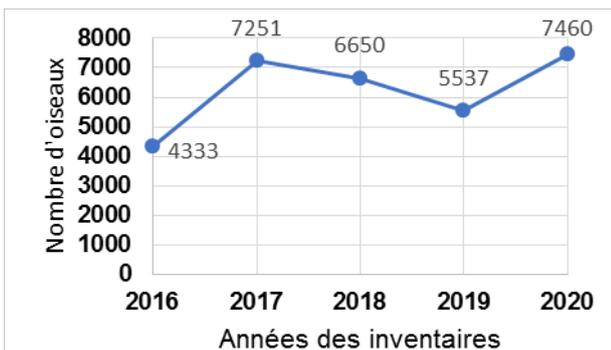
La Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne a pour la 5^{ème} années consécutives assuré le programme scientifique de l'Institut Scientifique Nord Est Atlantique (ISNEA). Sur la base des protocoles nationaux, des inventaires sur l'avifaune Haut-Marennaise ont été réalisés. Deux protocoles sont particulièrement intéressants pour le suivi et le dénombrement des populations aviaires dans les haies :

Les SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux Communs) permettent de connaître l'évolution des déplacements des oiseaux hivernants ainsi que leur abondance dans le temps. Cette année, ce ne sont pas moins de 7 460 oiseaux qui ont été comptabilisés sur les neuf sites. Cinq sites sont particulièrement intéressants car ils sont composés de haies : les sites des communes de Val-de-Meuse (1449 oiseaux), Louze (1289 oiseaux), Is-en-Bassigny (1125 oiseaux), Charmes (795 oiseaux) et Brennes (522 oiseaux).



Graphique de l'abondance de l'avifaune inventoriée en fonction des sites lors des SHOC 2020/2021

Une grande fluctuation des populations est marquée selon les années. Le suivi 2020 est caractérisé par l'abondance des oiseaux observés au détriment des effectifs. En effet, en comparaison avec les années précédentes, seulement 47 espèces sont dénombrées contre 66 en 2018. Les haies sont particulièrement propices au stationnement des oiseaux. En effet, elles sont essentielles lors des différentes migrations aviaires. Elles créent une barrière contre de nombreux éléments naturels (vents, pluie...) ce qui favorise l'attache de nombreuses espèces lors des passages migratoires. Elles favorisent et créent une



Graphique de l'abondance cumulée de l'avifaune en fonction des 5 années de suivi lors des SHOC.



Graphique du nombre d'espèces différentes observées en fonction des 5 années de suivi lors des SHOC

Des suivis de la faune mis en œuvre

Les **STOC-EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs par échantillonnages ponctuels simples)** permettent de recenser l'effectif des espèces nicheuses d'une zone géographique ainsi que leur tendance d'évolution.

Les STOC-EPS permettent également de mettre en avant des milieux sauvages, sans statut de conservation.

La plantation de haies permet de retrouver une « nature ordinaire » en favorisant la diversité des espèces. En effet, ce suivi mis en place par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Marne en collaboration avec ISNEA (depuis 5 ans), a permis de recenser des espèces remarquables et particulièrement fragiles au sein des haies Haut-Marnaise :

- Le Bruant jaune (Vulnérable, en diminution),
- Le Bruant proyer (Préoccupation mineure),
- La Fauvette des jardins (Quasi menacée, en diminution)
- La Fauvette à tête noire (Préoccupation mineure, en augmentation),
- Le Târier pâtre (Quasi menacée, en diminution),
- Târier des prés (Vulnérable, en diminution),
- La Bergeronnette printanière (Préoccupation mineure, en augmentation),
- L'Accenteur mouchet (Préoccupation mineure, stable),
- La Linotte mélodieuse (Vulnérable, en diminution),
- Le Pipit spinoncelle (préoccupation mineure),
- Le Roitelet à triple bandeau (Préoccupation mineure, stable),
- Le Torcol fourmilier (Préoccupation mineure, stable).



Ce suivi s'inscrit dans un programme national afin d'étudier et suivre les habitats du point de vue quantitatif et qualitatif (écosystèmes).





Haies implantées à LOUZE





Bande enherbée